





Communiqué de presse Saint-Maurice, le 27 octobre 2023

8ème édition de Mois sans tabac : une nouvelle occasion de relever le défi!

Cette année encore, le mercredi 1^{er} novembre 2023, Santé publique France et le Ministère de la Santé et de la Prévention, en partenariat avec l'Assurance Maladie, donnent le coup d'envoi de la nouvelle édition du défi Mois sans tabac. Cette opération, désormais incontournable en novembre, encourage les fumeurs à arrêter de fumer pendant 30 jours et compte déjà plus de 92 000 inscrits et 3 777 partenaires. Afin d'accompagner au mieux les participants, des outils d'aide à l'arrêt sont mis à leur disposition, notamment sur le <u>site internet dédié</u> et sur l'application Tabac info service.

Pour cette édition 2023, le magicien et humoriste Éric Antoine sera l'ambassadeur du défi à travers l'émission de divertissement de M6, La France A un Incroyable Talent.

Mois sans tabac : un défi mobilisateur et bénéfique pour la santé publique



Mois sans tabac, l'opération nationale et locale d'aide à l'arrêt du tabac, rassemble cette année au 27 octobre plus de 92 000 inscrits. Depuis 2016, ce sont plus de 1,2 millions de personnes qui ont relevé le défi. Les données portant sur les inscriptions pour les années 2016 à 2022 sont disponibles depuis début octobre sur <u>Géodes</u>.

Mois sans tabac est un défi qui rassemble mais aussi et surtout, un programme qui a su montrer son efficacité. Selon les modélisations de l'OCDE¹, **l'opération** permettrait de réduire les dépenses de santé de 94 millions d'euros par an en moyenne entre 2023 et 2050 (pour un coût par année d'environ 12 millions d'euros). Ainsi, pour chaque euro investi dans Mois sans tabac, plus de 7 euros

sont économisés sur les dépenses de santé du fait de l'arrêt du tabagisme.

A l'horizon 2050, Mois sans tabac permettrait d'éviter notamment : 241 000 cas d'infections respiratoires basses, 44 000 cas de bronchopneumopathies chroniques obstructives (BPCO) et 28 000 cas de cancers.

Par ailleurs, son effet augmenterait l'emploi et la productivité du travail, pour une valeur estimée à 85 millions d'euros par an.

« Le Mois sans tabac est l'occasion pour les fumeurs de rejoindre un élan collectif et de s'engager ensemble dans une démarche d'arrêt du tabac. C'est une étape essentielle qui a su démontrer son efficacité au fil des années et qui nécessite d'être au plus proche des fumeurs pour les soutenir. Parce que stimuler leur motivation est capital, Santé publique France et ses partenaires, toujours plus nombreux chaque année, accompagnent l'ensemble des participants à tenir durant ce défi et ainsi augmenter leurs chances d'abandonner le tabac définitivement. Lutter contre le tabagisme est une priorité de santé publique et c'est collectivement que nous arriverons demain à une France non fumeuse. »

Dr Caroline Semaille, Directrice générale de Santé publique France

¹ <u>https://www.oecd.org/fr/france/evaluation-du-programme-national-de-lutte-contre-le-tabagisme-en-france-b656e9ac-fr.htm</u>

Un mois pour stopper la cigarette et augmenter ses chances d'arrêt définitif!

Avec près de 6 fumeurs quotidien sur 10 qui souhaitent arrêter de fumer², Mois sans tabac est l'occasion de relever ce défi collectivement grâce au soutien des différents acteurs (professionnels de santé, partenaires, commerces de proximité, proches...) qui accompagnent les participants à rester motivés dans leur arrêt du tabac. En effet, un mois sans tabac multiplie par cinq les chances d'arrêter de fumer définitivement.

Cette année encore, des actions de terrain sont déployées pour être au plus proche des fumeurs. Sur l'ensemble du territoire, un stand Mois sans tabac sera présent lors de deux journées dans des lieux de passage afin de fournir les informations utiles sur l'arrêt du tabac.



Un important dispositif média pour accompagner l'opération



Pour cette édition, en complément de la campagne habituelle (affichage, TV, radio et digital), Mois sans tabac s'allie au groupe M6 dans le cadre d'un partenariat durant toute la durée de l'opération. En association avec le programme phare de la chaîne, La France A un Incroyable Talent, l'animateur et magicien Eric Antoine invite les fumeurs à participer au défi Mois sans tabac et à découvrir les outils d'aide à l'arrêt. Au travers de plusieurs vidéos, Eric Antoine motive, accompagne et conseille les fumeurs avec enthousiasme et bienveillance. L'ensemble des chaînes

du groupe participent à l'opération, à travers différents supports diffusés en TV (M6, W9 et 6ter), en digital et en radio (Fun radio) avec l'engagement de l'animatrice Marion Gagnot, qui elle aussi s'engage autour du dispositif.

Sur les réseaux sociaux, les influenceurs se mobilisent également afin de toucher le plus grand nombre. Monsieur Thomas, Les Normales ou encore Elyse Mirot participent à la promotion de l'opération à travers des vidéos postées sur leurs comptes Instagram et TikTok.

Des outils adaptés aux besoins de chacun

Parmi l'ensemble des outils disponibles pour soutenir les participants, on retrouve :

Tabac info service, dispositif majeur de l'accompagnement à l'arrêt du tabac, qui comprend :

- Le 39 89, numéro d'aide à distance de Tabac info service, met en relation les fumeurs avec des tabacologues afin de bénéficier d'un suivi personnalisé et gratuit. Depuis le 31 mai 2023, le 39 89 est accessible aux personnes sourdes ou malentendantes via la plateforme Acceo.
- Le site internet <u>tabac-info-service.fr</u> propose de nombreux contenus d'aide et outils d'accompagnement (mise en contact avec un tabacologue, témoignages, questions/réponses...).
- L'application d'e-coaching Tabac info service, conçue par l'Assurance Maladie en partenariat avec Santé publique France, propose un programme complet et personnalisé pour optimiser les chances d'arrêt définitif du tabac.

En s'inscrivant sur les pages <u>Facebook</u>, <u>X</u> et <u>Instagram</u>, les participants peuvent trouver chaque jour du soutien au sein même de la communauté, des informations utiles et des conseils pour affronter la phase de sevrage.

Enfin, un **kit d'aide à l'arrêt Mois sans tabac** qui accompagne les fumeurs tout au long de leur arrêt, est disponible gratuitement dès l'inscription sur le site <u>Mois sans tabac</u> ou dans les 18 000 pharmacies partenaires de l'opération.

² https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/tabac/documents/article/prevalence-nationale-et-regionale-du-tabagisme-en-france-en-2021-parmi-les-18-75-ans-d-apres-le-barometre-de-sante-publique-france

CONTACTS PRESSE
Santé publique France : presse@santepubliquefrance.fr
Stéphanie Champion : 01 41 79 67 48 - Marie Delibéros : 01 41 79 69 61 - Charlène Charbuy : 01 41 79 68 64
Cynthia Bessarion : 01 71 80 15 66

Retrouvez-nous sur







